



Prior
FERMETURES

HD
PUBLICITE

TAXI RIZET Ph
Le Creusot - Le Breuil - 06 07 53 76 02

Le Creusot *Font*

FSGT

Dimanche 23 octobre 2022

23ème Vétathlon

Du Creusot

au Parc de la Verrerie

**Organisé par Creusot Vélo Sport
avec le soutien de la ville du Creusot**



**Epreuve combinée course à pied et VTT
En individuel ou par équipe de 2
Ouverte aux licenciés et non-licenciés**

**Circuit: 5,4 km (pédestre)
et 13,2 km (VTT)**

JM Cycles
au-delà du sport

ORCHIS

IMCG
SAS GROUPE

Crédit  **Mutuel**

ROÏ



Creusot Vélo Sport



Règlement :

Règlement FSGT en vigueur le jour de l'épreuve

Epreuve Interrégionale, ouverte aux catégories FSGT (3,50€), FFC, FFA, UFOLEP, minimes et non licenciés munis d'un certificat médical (6,00€).

Les minimes auront des parcours raccourcis d'un tour.

Le port du casque est obligatoire en VTT

8 classements différents : individuel homme 15 à 45 ans - individuel homme 46 ans et plus - individuel femme - relais homme 15 à 45 ans (le plus âgé) - relais homme 46 ans et plus (le plus âgé) - relais femmes - relais mixte - Minimes 13/14 ans (individuel ou relais)

Engagement :

Par courrier, mail ou Téléphone:

Noel TALPIN, 6 rue Masséna, 71200, LE CREUSOT - ntalpin@wanadoo.fr
- 06.87.47.87.51

Pascal PACQUEAU - pascal.pacqueau@gmail.com - 06.29.65.00.13

Dossards : à partir de 13h sur place (lieu de départ et d'arrivée)

Départ :

Le départ sera donné à 14h30 Place DUCHENE au Parc de la Verrerie

Résultats et récompenses : Vers 17h00 – Remise des récompenses
Place DUCHENE au Parc de la Verrerie - Lots à tous les participants

BULLETIN D'ENGAGEMENT - VETATHLON DU CREUSOT 2022

Attention : Les inscriptions seront prises à l'avance par courrier, mail ou téléphone

Possibilité de règlement par chèque ou par espèce avec l'appoint sur place

Nom	Prénom	Age	H / F	Téléphone	Fédération

TOTAL €

Conditions d'engagement

Par courrier ou par mail à l'aide de cet imprimé, ou par téléphone.

La prise en compte de l'inscription sera effective à la réception du règlement (possible sur place)

Tarif : 3,50€ par coureur licenciés FSGT - 6€ par coureur pour les autres fédérations et non-licenciés.

Gratuit pour les minimes.

Chèque à l'ordre de : **CREUSOT VELO SPORT**

Bulletin d'engagement à retourner à :

À l'adresse suivante :

Noel TALPIN, 6 rue Masséna, 71200, Le CREUSOT - Tél : 06.87.47.87.51

Email : ntalpin@wanadoo.fr

Pascal PACQUEAU - Tél : 06.29.65.00.13

Email : pascal.pacqueau@gmail.com